

Siège
35, route de la Quemine
71500 Branges

EXTRAIT
du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 20 juin 2023

Séance du 20 juin 2023
Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 96

Présents à la séance : 60
Votants : 68

Date de la convocation :
8 juin 2023
Date de l'affichage :
22 juin 2023

Objet de la délibération

**Approbation du
rapport annuel 2022
du SIVOM.**

L'an deux mille vingt-trois, et le vingt du mois de juin à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes BAILLET Pascale, BEY Sandra, BLANCHARD Karine, BOISSOT Agnès, BUTTIGIEG Auréline, COLIN Christelle, DEJEAN-AGRON Marie, DIMBERTON Marie, DUROUX Nadine, FAUVEY Audrey, FRAPPET Martine, GROSS Stéphanie, GUIGON Martine, JAEGER Claire, JAILLET Françoise, KOCKELBERGH Suzanne, LACROIX MFOUARA Béatrice, LAGUT Jocelyne, LARUE Anne, MOREL Martine, POULARD Magalie, PUGEAUT Angéline, RODOT Nelly, MM BERNARD Eric, BESSON Stéphane, BEY Pascal, BOILLET Stéphane, BORNEL Daniel, BRAUD Benjamin, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Jean-Yves, CLERC Christian, COLIN David, COUCHOUX Eric, COULON Jean-François, DONGUY Roger, DUBOIS Claude, FATET Alain, FERRE Jérémy, FONFREIDE Serge, GALOPIN Christophe, GAUTHIER Bernard, GELOT Jacques, GONTCHARENKO Alain, GROS Stéphane, GUIGUE Jean Michel, LABOURIAUX Daniel, MALIN Jacky, MARICHY Patrick, MASSOT Denis, MERLIN Denis, MOREY Pascal, PERNIN Philippe, PERRET Michel, PIRAT Daniel, POUSSIN Luc, TABOURET Christophe, VADOT Anthony, VICCHIO Stéphane.

Excusés (représentés par) : Mmes COUILLEROT Chantal (BAILLET Pascale), DA SILVA Mariana (FRAPPET Martine), GRAPIN Annick (LARUE Anne), MALOIS Jessica (COLIN Christelle), TISSERAND Patricia (CHASSERY Robert), MM BLANC Eric (CLERC Christian), FERRIER Antoine (PUGEAUT Angéline), SERRAND Franck (GROS Stéphane).

Excusés non représentés : Mmes CHAUSSAT Virginie, MALAISE Laure, THEVENET Catherine, VINCEROT Béatrice, MM BENARD Théo, CABUT Jérôme, CAUZARD Philippe, DAVID Frédéric, DE VECCHI Eric, VITTAUD Jean-Pierre.

Absents : Mmes BONIN Sylviane, DEBEAUNE Valérie, GAUTHIER Sophie, GUILLOT Jennifer, WILLAUER Françoise, MMBADET Guillaume, BARBOTTE Alain, CAMUS Denis, COLIN Jean-François, FARIA Xavier, LAURENCY Didier, MEUNIER Stéphane, MORAND Johan, MORAND Stéphane, PILLON Christophe, REBOULET Jean Michel, VIVANT Jérôme, WITMANS Matthijs.

○○○○○

Vu les articles L2224-5, D2224-5, D2224-1 du code des collectivités territoriales (CGCT) concernant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et des services municipaux de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères ;

Vu le Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets ;

Vu l'annexe XIII aux articles D. 2224-1, D. 2224-2 et D. 2224-3 du CGCT

Vu l'annexe VI du CGCT créé par Décret n°2007-675 du 2 mai 2007 concernant le rapport annuel sur le service public de l'assainissement non collectif,

Vu l'article L1411-13 concernant la diffusion de ces rapports annuels,

M. le Président donne connaissance du rapport d'activité annuel de 2022 pour les activités déchets et assainissement non collectif.

Le comité syndical décide à l'unanimité d'approuver ce rapport annuel.

Fait et délibéré le 20 juin 2023

Pour extrait conforme
Le Président,
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 22 juin 2023.

Publié, affiché, notifié le 22 juin 2023.